

Droit administratif - commentaire d'arrêts communs

Par **Lawstudent1**, le **04/10/2016 à 20:02**

Bonjour à tous, je suis confronté à un commentaire commun des arrêts du CE du 23 avril 2009, Association France nature environnement et autres et CE 9 décembre 2011 Réseau Sortir du nucléaire, ces 2 arrêts étant relatif à l'application de la charte de l'environnement par le juge administratif.

Nous n'avons pas eu de méthodologie concernant un commentaire commun de ces arrêts et donc je ne suis pas sûr de ce que je dois faire, je dois dégager un problème de droit commun aux deux arrêts? Car j'ai beau essayé mais j'ai l'impression que les 2 arrêts ne se centrent pas sur le même versant de l'application de la Charte de 2004 par le juge administratif. Dans l'arrêt du 23 avril 2009, ce qui ressort principalement, c'est la théorie de la loi-écran si des dispositions législatives mettent en oeuvre le principe d'un article de la Charte de l'environnement.

En revanche, l'arrêt du 9 décembre 2011 n'aborde pas réellement l'approche d'un contrôle de constitutionnalité des actes administratifs au regard de la Charte de l'environnement mais concerne plus la répartition des compétences consacrée par la Charte entre le législateur et le pouvoir réglementaire mais je n'arrive pas vraiment à dégager un lien avec l'autre arrêt par conséquent...

Vous auriez des conseils, ou des explications quant au second arrêt si jamais vous le connaissez quelque peu?

Merci.